

Quoi de **9**

N°7 - JANV - MAI 2021

Liffré = Cormier COMMUNAUTÉ

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LIFFRÉ-CORMIER COMMUNAUTÉ

CHASNÉ-SUR-ILLET / DOURDAIN / ERCÉ-PRÈS-LIFFRÉ / GOSNÉ / LA BOUËXIÈRE / LIFFRÉ /
LIVRÉ-SUR-CHANGEON / MÉZIÈRES-SUR-COUESNON / SAINT-AUBIN-DU-CORMIER



DOSSIER

UNE POLITIQUE ENFANCE – JEUNESSE
ambitieuse et harmonisée
SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE



9 communes



70 km² de forêts



252,3 km²



9 631 ménages
(source chiffres : INSEE 2016)



26 826 habitants population
2018 entrée en vigueur
au 1^{er} janvier 2021



1 799 établissements et
entreprises au 31/12/2015-
source chiffres : INSEE



www.facebook.com/LiffreCormier/



twitter.com/Liffre_Cormier



www.youtube.com/channel/UCoPjO-CAWh6YWYdy2vs0eDgQ

Directeur de publication : Stéphane Piquet - Président de Liffré-Cormier Communauté
Sarah Chyra - vice-présidente en charge de la communication

Conception : service communication de Liffré-Cormier Communauté

Rédaction et réalisation graphique : services de Liffré-Cormier Communauté et
service communication

Crédit photos : Service communication

Impression : Imprimé sur du papier couché recyclé FSC mix crédit - Imprimerie des
Hauts de Vilaine, Châteaubourg

12 000 exemplaires - Journal distribué gratuitement

Dépot légal en cours

SOMMAIRE

P.4>P.5 - EN ACTION

Vos nouveaux élus communautaires

P.6>P.7 - UN SERVICE À LA LOUPE

En avant la musique !

P.8> P9 - PLAN CLIMAT

Le plan Climat Air Énergie de Liffré-Cormier
Communauté

P.10> P12 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Crise sanitaire : les dispositifs de soutien
aux commerces et entreprises

P.13>P.15 - DOSSIER



Une politique enfance-jeunesse

ambitieuse et harmonisée

P.16>P.17 - TOURISME

2020 dans le rétroviseur

P.18>P.19 - INFRASTRUCTURES

Le Centre Multi Activités de Liffré se refait
une beauté

P.20 - MOBILITÉS

À Saint-Aubin-du-Cormier, le nouvel arrêt «La
Chaîne» desservi par des services express du
réseau Breizhgo

P.20>P.23 - ACTUALITÉS

P.24 - POINTS DE RENDEZ-VOUS



/ ÉDITO /

2021 : LIFFRÉ-CORMIER TOUS SOLIDAIRES DE NOTRE AVENIR

2020 fut une année très particulière avec cette crise sanitaire, qui a impacté durablement notre territoire et nos vies. Je veux rappeler l'importance des services publics dans ces périodes difficiles et remercier l'engagement des agents territoriaux communautaires et municipaux, mais aussi celui des élus et des bénévoles qui ont agi pour accompagner les habitants, en particulier les plus sensibles.

Cette année 2020 fut aussi une année de renouvellement électoral et je veux remercier la population et les élus du territoire pour leur confiance. L'exécutif communautaire est constitué de maires, vice-présidents et conseillers délégués, particulièrement dynamiques.

Ce dynamisme est accompagné par Madame Colonval nouvelle directrice des services avec une équipe compétente et motivée très engagée aux services des habitants de notre territoire.

2021 sera une année fondatrice pour notre territoire. En effet le projet de territoire et le pacte fiscal et financier construits progressivement depuis 3 ans, vont passer en phase opérationnelle pour les 6 prochaines années.

Notre ambition d'un territoire plus durable, plus facile à vivre, plus accueillant et dynamique, nous la porterons tous ensemble en décidant des moyens humains et financiers nécessaires pour les années à venir.

Accueil de nouveaux habitants, renforcement de nos zones d'activités avec de nouveaux emplois, construction de notre nouvelle piscine, développement du tourisme, renforcement des mobilités, toutes ces actions devront se construire en agissant collectivement pour limiter notre empreinte écologique.

Cette année est donc cruciale, vous pouvez compter sur l'engagement total des élus du territoire.

Après une année 2020 dont on veut tout oublier, à tous les acteurs économiques, associatifs ou culturels de notre territoire, je vous souhaite une belle année 2021 avec *"des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns"*, en étant tous solidaires de notre avenir.

Stéphane Piquet

Président de Liffré-Cormier Communauté

LIFFRÉ-CORMIER COMMUNAUTÉ



Vos nouveaux élus communautaires !

Mardi 7 juillet 2020, après que l'ensemble des conseils municipaux des 9 communes du territoire aient été installés, Liffré-Cormier Communauté a réuni en séance les 37 conseillers communautaires qui représentent les communes au sein des organes délibérants de la communauté de communes.

Cette première séance a été l'occasion de renouveler l'exécutif de la communauté de communes avec l'élection de Monsieur Stéphane Piquet comme président et des vice-présidents de Liffré-Cormier Communauté. Découvrez vos nouveaux élus !

Le conseil communautaire de Liffré-Cormier Communauté se réunit toutes les 6 semaines environ sur convocation du Président pour prendre des décisions (délibérations) sur les orientations et projets de la communauté de communes.



De gauche à droite :

Philippe Rocher : 5^{ème} Vice-Président en charge de l'environnement, du PCAET et du Plan alimentaire territorial (La Bouëxière)

Cédric Denoual : Conseiller délégué en charge de la ruralité, des chemins de randonnées et des espèces invasives (Dourdain)

Claire Bridel : 7^{ème} Vice-Présidente en charge du suivi du PLH, de l'habitat, de l'ADS, du PLU et du guichet unique (Liffré)

Benoît Michot : 11^{ème} Vice-Président en charge de l'aménagement des zones d'activités, de leur entretien et de la fibre (Maire de Chasné-sur-Illet)

Anne-Laure Ouled-Sghaïr : 3^{ème} Vice-Présidente en charge des ressources humaines et des gens du voyage (Liffré)

David Veillaux : 8^{ème} Vice-Président en charge des transports, de la mobilité et de la gemapi (Gosné)

Guillaume Bégué : 1^{er} Vice-Président en charge de l'économie, l'emploi, le formation et l'agriculture (Maire de Liffré)

Stéphane Piquet : Président de Liffré-Cormier Communauté (Maire de La Bouëxière)

Emmanuel Fraud : 6^{ème} Vice-Président en charge de l'enfance et de la jeunesse (Maire de Livré-sur-Changeon)

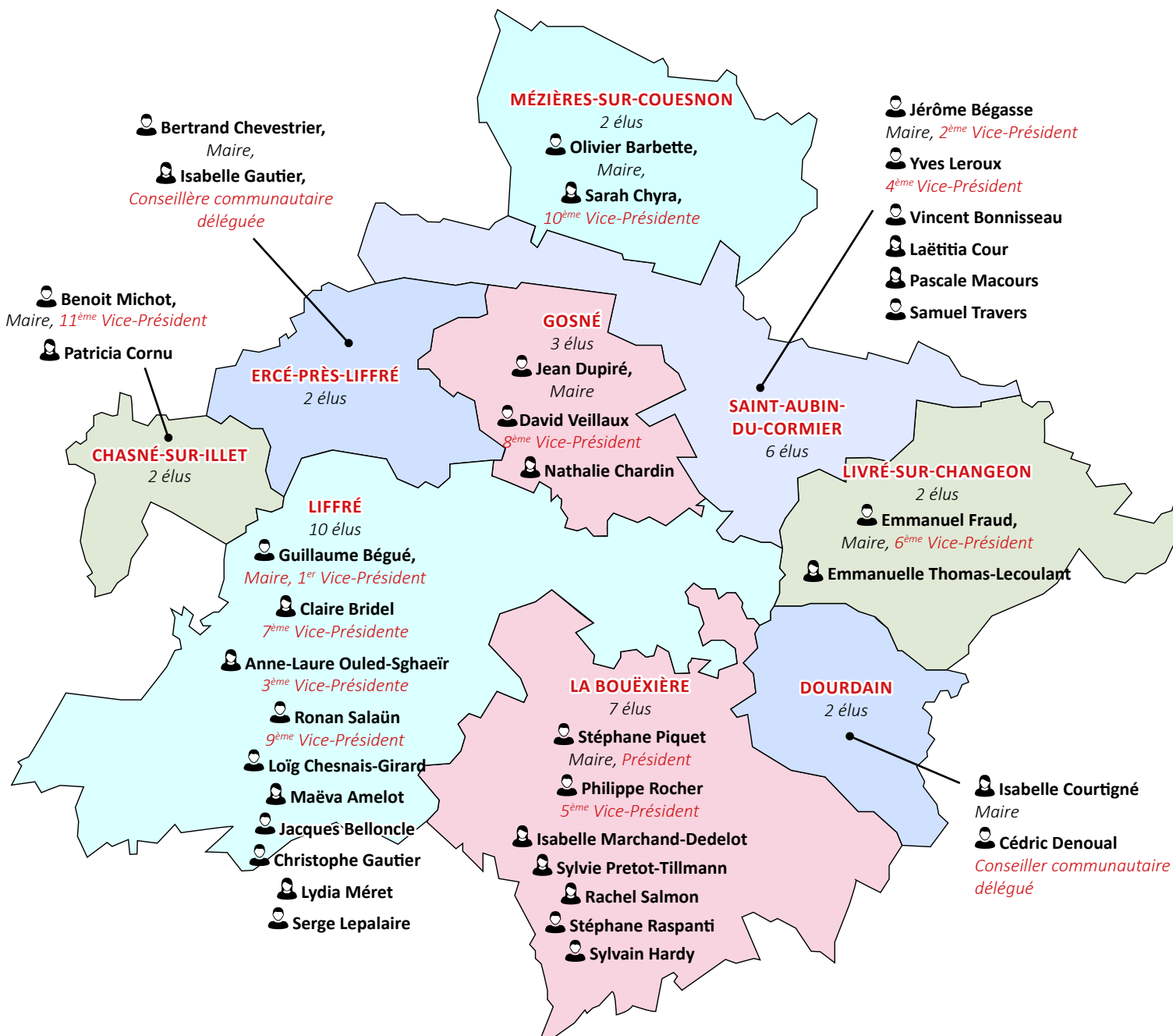
Sarah Chyra : 10^{ème} Vice-Présidente en charge de la culture, de la communication, des écoles de musique et du réseau des médiathèques (Mézières-sur-Couesnon)

Yves Leroux : 4^{ème} Vice-Président en charge des finances et de la contractualisation (Saint-Aubin-du-Cormier)

Ronan Salaün : 9^{ème} Vice-Président en charge des moyens généraux des bâtiments intercommunaux, de la mutualisation et de l'informatique (Liffré)

Isabelle Gautier : Conseillère déléguée en charge de l'assainissement (Ercé-près-Liffré)

Jérôme Bégasse : 2^{ème} Vice-Président en charge du sport, de la santé, du bien-être et du tourisme (Maire de Saint-Aubin-du-Cormier)



En avant la musique !



Elèves de l'Orphéon participant à l'animation-spectacle «Swing in pool» en 2019 avec le centre culturel de Liffré

Deux écoles de musique se partagent l'enseignement musical sur les 9 communes de Liffré-Cormier Communauté : l'Orphéon, l'école de musique intercommunale créée en 1972 à Liffré et la Fabrik, école de musique associative créée en 1976, située à Saint-Aubin-du-Cormier.

Si les deux écoles ont des identités juridiques différentes, l'une étant un service de Liffré-Cormier Communauté, l'autre étant associative, elles partagent des valeurs identiques : rendre accessible au plus grand nombre la pratique musicale et partager des temps « en musique ». Elles travaillent de concert sur des pratiques et projets autour de la musique et participent à la vie culturelle du territoire, un exemple : We Are new Orléans, un projet artistique proposé et développé sur plusieurs communes de Liffré-Cormier Communauté.

qualité. De l'éveil musical à la pratique d'instruments avec un choix de 17 disciplines instrumentales en passant par des pratiques collectives en ateliers, des ensembles instrumentaux, des parcours « Tutti vent et Tutti cordes », des orchestres et des chorales...

L'Orphéon est aussi présente dans les écoles de Liffré-Cormier avec le dispositif « Musique à l'école » soutenu par le Département, en collaboration avec la Fabrik. Ce dispositif permet une sensibilisation à la musique en milieu scolaire et l'immersion des enfants dans des projets de A à Z, comme par exemple la création d'une comédie musicale.

L'Orphéon développe des projets avec des services du Centre Intercommunal d'Action Sociale de Liffré-Cormier Communauté en proposant des sessions d'éveil musical pour les 0/3 ans dans les crèches et espaces jeux du territoire et aussi dans le cadre des animations seniors.

L'ORPHÉON - ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

L'Orphéon accueille près de 400 élèves. Les 28 enseignants diplômés (10,5 équivalents temps plein, dont un directeur et un mi-temps secrétariat) y dispensent un enseignement de



CONTACT

Centre Culturel, rue Pierre de
Coubertin - 35340 Liffré
Directeur : Boury Stéphan
02 99 68 64 73
ecoledemusique@liffre-cormier.fr
www.liffre-cormier.fr



Une fin de saison 2020 et une rentrée 2021 particulières

La crise sanitaire et les périodes de confinement ont obligé les enseignants à s'adapter rapidement pour continuer à dispenser leurs cours.

Avec les différents outils numériques, WhatsApp, Skype, Zoom... tous ont pu mettre en place un enseignement à distance... et garder le contact.

Les élèves ont été appelés à participer aux vidéos « à vous de jouer » ; Le principe : chacun, seul ou en famille, devait se filmer en train de jouer leur morceau préféré... les vidéos envoyées à l'Orphéon ont été compilées pour offrir quelques 60 minutes d'interprètes et d'interprétations très variés.

Autre évolution, en juin 2020 les inscriptions ont été réalisées en ligne sur le site de Liffré-Cormier simplifiant ainsi les démarches pour les usagers.

« Nous aspirons à retrouver nos élèves en présentiel, l'échange et le lien sont essentiels pour partager des moments musicaux » souligne Stéphane Boury, directeur de l'Orphéon.

Le Centre Multi Activités de Liffré « siège historique » de l'Orphéon, va être réhabilité. Dans le cadre de ce projet, une extension de l'école de musique est prévue avec de nouvelles salles de cours insonorisées et une salle de répétition publique.

**LA FABRIK – ECOLE DE MUSIQUE ASSOCIATIVE**

L'association a pour objet de rendre accessible au plus grand nombre la pratique musicale, par des actions de partenariat, de sensibilisation, de diffusion et de formation. L'enseignement est assuré par une équipe de professeurs diplômés. La démocratisation et le partage sont les deux valeurs fortes que porte la Fabrik auprès des habitants du territoire.

Pour cette rentrée 2020/2021, l'équipe est composée de 25 salariés (8 ETP dont un directeur à temps plein et un mi-temps secrétariat).

Le conseil d'administration de l'association regroupe une équipe de bénévoles, très présents et actifs dans la vie et l'animation de l'école.

Tout comme l'Orphéon, La Fabrik dispense un enseignement instrumental (individuel et collectif), des pratiques d'ensemble (chorales, orchestre, groupes) et de l'éveil musical (dès la naissance !).

La Fabrik est présente dans les écoles de Liffré-Cormier et gère le dispositif « Musique à l'école » sur le territoire (en collaboration avec l'Orphéon). La Fabrik est partenaire aussi des établissements scolaires pour les « Orchestres à l'école ». Depuis 9 ans, La Fabrik a la gestion de 2 orchestres à l'école au sein des communes de Liffré-Cormier (cette année : Mézières-sur-Couesnon et Livré-sur-Changeon). Elle est aussi présente dans les crèches et accompagne 7 groupes amateurs locaux. Et les projets à venir ne manquent pas...

Et pendant les périodes de confinement ?

L'École de musique la Fabrik n'a jamais cessé de travailler pendant le confinement. Les élèves ont toujours répondu présents et les effectifs se sont maintenus à la rentrée. Les professeurs ont dispensé leurs cours en visioconférence. Plusieurs projets ont été proposés : des auditions confinées, des montages vidéo que l'on peut découvrir sur le site <https://www.lafabrik.bzh>.

« De nombreux autres projets sont en attente et nous espérons retrouver le public le 27 mars à l'espace Bel Air pour le concert de printemps. » précise Cyril Bertru, directeur de la Fabrik.



École de musique associative de Liffré-Cormier Communauté

CONTACT

8, Rue du Général de Gaulle
35140 Saint-Aubin-du-Cormier

Directeur : Cyril Bertru

06 75 07 20 34

ecoledemusique.lafabrik@gmail.com

www.lafabrik.bzh





Le Plan Climat Air Énergie Territorial

LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET), C'EST QUOI ?

Toutes les communautés de communes de plus de 20 000 habitants doivent mettre en place un PCAET. Le Plan Climat de Liffre-Cormier permet d'agir à l'échelle du territoire et des communes, en faveur de la transition climatique et énergétique. Elaboré pour une durée de 6 ans, il permet aux intercommunalités de coordonner la transition énergétique sur leur territoire en construisant un projet de transition énergétique et climatique et en le partageant auprès des acteurs (entreprises, habitants, agriculteurs, associations, élus...) de son territoire. Il est construit autour d'objectifs stratégiques déclinés en actions et mesures concrètes et opérationnelles.



Lancement du service Vé'Loc de location longue durée de vélos à assistance électrique en juin 2020

OÙ EN EST LE PCAET DE LIFFRÉ-CORMIER ?

Après plus d'un an de travail de concertation, de juillet 2018 à septembre 2019, avec les acteurs et habitants du territoire, le projet de Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de Liffre-Cormier Communauté a été arrêté le 14 octobre 2019 par le conseil communautaire. Il a ensuite été transmis pour avis, au Président de Région, à la Préfète de Région ainsi qu'à la Mission régionale d'autorité environnementale. Ceux-ci ont transmis leurs recommandations, en décembre 2019 et janvier 2020. Le projet de Plan Climat a ensuite été soumis à la participation du public par voie électronique, du 24 juin 2020 au 9 septembre 2020, selon les modalités prévues à l'article L.123-9 du code de

l'environnement. Douze contributions ont été reçues.

À l'issue de ces procédures de consultation, le conseil communautaire a adopté le Plan Climat définitif, lors de la séance du 15 décembre 2020. Ce document cadre comporte :

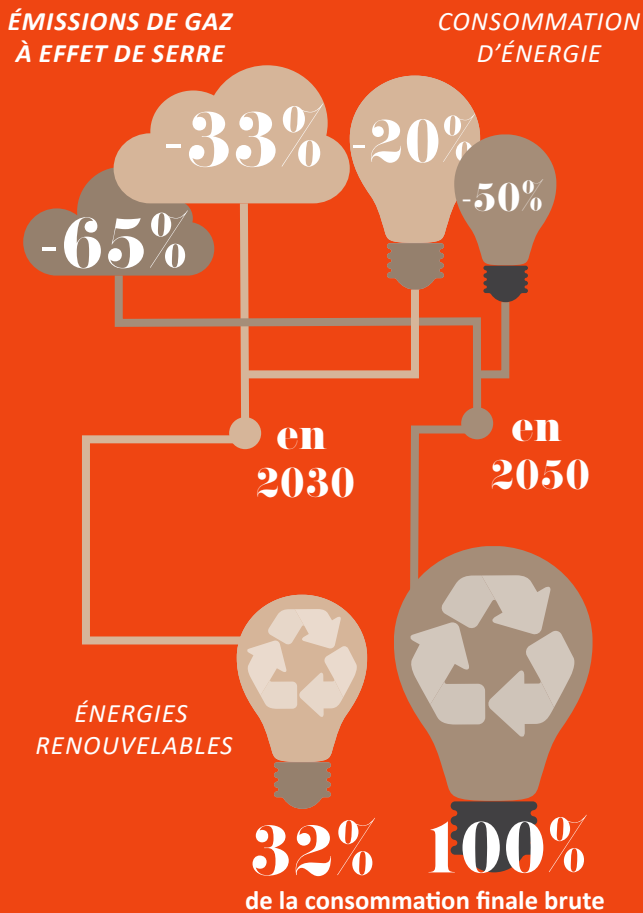
- Un diagnostic, qui présente notamment le bilan des émissions de gaz à effet de serre du territoire ;
- La stratégie territoriale, qui décline des objectifs stratégiques et opérationnels en matière de changement climatique ;
- Un plan d'actions, intégrant les éléments relatifs au suivi et à l'évaluation du Plan Climat ;
- Le rapport de l'évaluation environnementale stratégique du Plan Climat.

CONTACT

02 99 68 31 31
agissons pour le climat
@liffre-cormier.fr

PLAN CLIMAT DE LIFFRÉ-CORMIER**COMMUNAUTÉ 2020-2025 :****UNE STRATÉGIE AMBITIEUSE**

> Des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergie. ceux ci sont fixés par rapport à l'année 2010 :



> Liffré-Cormier Communauté : **coordinateur de la transition énergétique** sur son territoire, afin de développer une politique d'accompagnement aux changements pour tous.

> Tendre vers un mode de vie et des pratiques moins carbonés, **un territoire énergétiquement autonome**, une organisation sociale engageante, solidaire et résiliente.

Un plan de 65 actions a été décliné pour mettre en œuvre cette stratégie.

ET MAINTENANT ?

En 2021, l'enjeu du Plan Climat est d'engager sa mise en œuvre, grâce à une gouvernance et un pilotage qui permettent à chacun – élu, habitant, entrepreneur, responsable associatif – de s'approprier ce document stratégique, de le comprendre et de porter la réalisation d'une ou plusieurs actions. L'une des premières étapes va consister à amorcer la mise en relation des élus communaux en charge des transitions écologique, énergétique et climatique.

Plus largement, la mise en œuvre du Plan Climat repose sur l'ensemble des politiques communautaires et/ou communales. Aussi, chaque projet d'aménagement et de développement sera évalué au regard de sa contribution aux objectifs du Plan Climat et aux orientations du Projet de territoire.

LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN CLIMAT EST LANCÉE AVEC :

- > Des permanences-conseils auprès des ménages sur la rénovation des logements depuis septembre 2020,
- > Le lancement du service Vé'Loc (location longue durée de vélos à assistance électrique) en juin 2020 et la première participation à la Semaine de la Mobilité,
- > La randonnée gourmande et bio à La Bouëxière le 26 septembre 2020,
- > La production d'énergie sur les équipements communautaires ou communaux (photovoltaïque, chaufferie bois).

D'autres chantiers sont à l'ordre du jour : le développement d'un approvisionnement local et de qualité dans la restauration scolaire, la production d'énergie renouvelable sur le territoire grâce à des démarches citoyennes, l'adaptation au changement climatique par les services de la communauté et des communes, la mobilisation citoyenne avec un projet de « Labos-actions ». Une liste non exhaustive qu'il s'agira de faire vivre avec le soutien des élus du territoire, des citoyens, des entrepreneurs, des associations et des partenaires de la communauté de communes.

TOUTE L'INFO

<https://www.liffre-cormier.fr/vivre/environnement/plan-climat-air-energie/>



- Le Plan Climat adopté par le conseil communautaire le 15 décembre 2020,
- La synthèse des observations et propositions du public.

Crise sanitaire :

les dispositifs de soutien aux commerces et entreprises

Liffre-Cormier
Communauté
s'engage pour aider les
entreprises fortement
touchées par la crise
économique et sociale
liée à l'épidémie de
Covid-19.



Le 31 octobre 2020, suite à l'annonce du 2^{ème} confinement, Stéphane Piquet Président de Liffre-Cormier Communauté et les maires des 9 communes du territoire adressaient un courrier aux députés et sénateurs d'Ille-et-Vilaine leur demandant de proposer « une solution pragmatique

permettant d'assurer une équité entre les différentes formes de commerces et d'éviter un effet de distorsion menaçant la pérennité des commerces de proximité, et ce dans le respect de la lutte contre la COVID-19 » et lançaient une campagne de soutien sur les réseaux sociaux : « Je soutiens tous les commerces non essentiels : ma vie mon commerce ».

Depuis le début de la crise sanitaire, le service économie et emploi et les Points Accueil Emploi du territoire de Liffre-Cormier sont mobilisés pour accompagner et renseigner les commerçants, artisans et entreprises du territoire sur les dispositifs existants.

N'hésitez pas à les contacter via l'adresse :
economie@liffre-cormier.fr

COVID-19, VOUS ÊTES COMMERÇANT, ARTISAN, CHEF D'ENTREPRISE... DES PISTES POUR Y VOIR PLUS CLAIR

Pour les entreprises,
mesures d'urgence pour les secteurs en sous-activité prolongée



La crise sanitaire impacte plus particulièrement certains secteurs, qui sont à l'arrêt ou quasiment à l'arrêt : il s'agit des discothèques, de l'événementiel, de l'hôtellerie, des salles de sports, des traiteurs et des voyageurs. L'État apporte un soutien renforcé à ces secteurs pour répondre à leur situation de sous-activité prolongée. Les entreprises concernées peuvent bénéficier d'un dispositif d'aides et d'accompagnement spécifique. Ces mesures sont présentées dans 6 fiches synthétiques :
www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/mesures-secteurs-sous-activite-prolongee-fermeture

Pour les commerces

Poursuivre votre activité autrement

Afin de répondre à la restriction du commerce physique, vous pouvez bénéficier d'offres préférentielles vous aidant à poursuivre votre activité via la vente en ligne. Ces offres sont référencées sur la plateforme **www.clique-mon-commerce.gouv.fr**. Vous pouvez aussi vous rapprocher de votre chambre du commerce et d'industrie (CCI) pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé afin de maintenir votre activité grâce au numérique.

Par ailleurs, sachez que si vous faites du click and collect par le biais de retrait de commandes ce n'est que du bonus ! En effet, ces recettes ne seront pas comptabilisées lors de votre demande d'indemnisation du fonds de solidarité.

Votre commerce est resté ouvert mais le chiffre d'affaires a baissé,

vous pouvez :



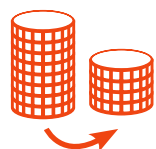
Solliciter une indemnisation du fonds de solidarité

Si vous subissez une perte de chiffre d'affaires vous pouvez bénéficier d'une indemnisation mensuelle sous conditions. Renseignement sur le site dédié de la **direction générale des finances publiques** (DGFIP).



Demander un report de charges sociales

En tant que commerçant, vous pouvez reporter tout ou une partie du paiement de vos cotisations salariales et patronales pour les échéances de novembre et décembre 2020, sur simple demande en ligne préalable sur le site des **URSSAF**.



Obtenir une remise d'impôts directs

Si votre entreprise est confrontée à des difficultés de paiement liées à la situation sanitaire, vous pouvez solliciter un plan de règlement afin d'étaler ou reporter le paiement de votre dette fiscale. Si ces difficultés ne peuvent pas être résorbées par un tel plan, vous pouvez solliciter, dans les situations les plus difficiles, une remise des impôts directs.

Vous souhaitez renforcer votre trésorerie et solliciter un prêt garanti par l'État

Jusqu'au 30 juin 2021, vous pouvez souscrire un prêt garanti par l'État auprès de votre établissement bancaire habituel. L'amortissement du prêt garanti par l'État pourra être étalé entre 1 et 5 années supplémentaires. Enfin, l'État pourra accorder des prêts directs si votre entreprise ne trouve aucune solution de financement.

Les réponses du Gouvernement aux difficultés rencontrées par les indépendants

Le Gouvernement est pleinement conscient des difficultés propres aux petites entreprises et aux entrepreneurs indépendants, frappés par la crise sanitaire du coronavirus/COVID-19.

C'est pourquoi, des aides exceptionnelles et immédiates sont mises en place. En tant qu'indépendant, vous pouvez activer l'ensemble de ces aides, sous réserve de vos spécificités.

Un numéro de téléphone pour vous orienter : 0 806 000 245 (service gratuit + coût de l'appel)

Liffré-Cormier Communauté s'engage !

Pour accompagner les commerces indépendants et les artisans à prendre le virage du numérique.

Liffré-Cormier Communauté a conventionné avec la Région Bretagne dans le cadre du dispositif Pass Commerce Artisanat, afin d'accompagner les commerces et les artisans **sur le volet numérique. Cette mesure exceptionnelle est maintenue jusqu'au 30 juin 2021 inclus et porte sur :**

- Des prestations liées à la création de sites internet ou visant à améliorer la visibilité sur le web (e-boutique, e-réservation, visites virtuelles...).
- Des temps de formation liés à l'accompagnement et à la prise en main de l'outil numérique.
- Des équipements matériels en lien avec les prestations de conseil en stratégie commerciale (CRM, gestion relation client...) ou prestations numériques.
- L'acquisition d'ordinateurs/tablettes : outil à usage professionnel ET dans une logique de digitalisation / numérisation de l'entreprise avec site internet de vente/suivi stock, etc.

Le Fonds covid résistance prolongé jusqu'au 31 mars 2021

Le Fonds COVID Résistance, est cofinancé par la Région Bretagne, la Banque des Territoires ainsi que Liffré-Cormier Communauté avec une participation de 220 000€.

Cette aide vise à maintenir la vitalité du territoire en accordant des prêts à taux zéro aux associations et aux petites entreprises qui présentent un besoin de trésorerie, non couvert par financement bancaire, dans le contexte de la crise sanitaire du Covid-19.

L'aide accordée dans le cadre de ce fonds prend la forme d'un prêt à taux zéro d'une durée de 36 mois dont 18 de différé de remboursement, sans garantie. Ce prêt est cumulable avec un Prêt garanti d'Etat dans la limite de 25% du chiffre d'affaires annuel.

RENSEIGNEMENTS

economie@liffré-cormier.fr – 02 99 68 31 31
et sur www.liffré-cormier.fr

Des ateliers relais

à La Bouëxière, Liffré et Saint-Aubin-du-Cormier

La création d'ateliers relais permet aux entreprises de démarrer leur parcours résidentiel sur le territoire.



Dans le cadre de sa politique de renforcement des équipements créateurs d'emplois, Liffré-Cormier Communauté a validé la construction de nouveaux bâtiments relais destinés à l'accueil de jeunes entreprises. Ce programme comprend 8 cellules, des ateliers relais avec bureaux inclus, permettant l'accueil d'entreprises artisanales de moins de 3 ans.

OÙ SONT-ILS SITUÉS ?

À La Bouëxière, zone d'activités économiques de Bellevue : 3 ateliers de 87, 88, et 110m².

À Liffré, ZAC de Sévailles : une cellule de 242m², pour projet agroalimentaire.

À Saint-Aubin-du-Cormier, zone d'activités économiques de la Mottais : 4 cellules allant de 115m² à 210m² et un bureau de 30m²

COMMENT POSTULER ?

Les entreprises candidates doivent déposer un dossier auprès du service économie et emploi de Liffré-Cormier Communauté qui instruit la demande.

Si la candidature correspond aux critères et est retenue, un contrat administratif de 36 mois est mis en place qui permet à l'entreprise de lancer et de consolider son activité avec un loyer attractif, progressif à partir de 2.5€HT/m², (sous conditions) pour favoriser la création et/ou le développement de jeunes entreprises. Ce loyer est progressif sur trois ans pour atteindre un loyer équivalent au prix du marché à la fin du contrat de location, soit 5€ HT/m².

CONTACT

economie@liffre-cormier.fr

02 99 68 31 31

02 99 68 43 39

UN ANNUAIRE RECENSANT LES COMMERCEs, ARTISANS ET ENTREPRISES DU TERRITOIRE



Liffré-Cormier a mis en ligne sur son site internet un annuaire **pour recenser toutes les entreprises de son territoire.**

Cet outil donnera une visibilité aux entreprises et permettra aux habitants de favoriser l'économie locale et de connaître les activités économiques existantes

sur Liffré-Cormier Communauté.

Vous êtes une entreprise du territoire et vous souhaitez apparaître dans cet annuaire, cela ne vous prendra que quelques minutes, connectez-vous sur le site **liffre-cormier.fr** et suivez le mode d'emploi, avec le guide en lien.





Une politique enfance - jeunesse ambitieuse et harmonisée

SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LIFFRÉ-CORMIER COMMUNAUTÉ



Liffré-Cormier Communauté constitue une communauté de communes atypique.

Elle s'est construite autour de 9 communes qui ont souhaité faire des services à la personne un des axes majeurs de son développement.

Pour l'enfance et la jeunesse, le conseil communautaire a intégré le 1^{er} septembre dernier dans ses compétences **la création et la gestion des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) au titre des petites et grandes vacances** ainsi que **la création et la gestion des espaces jeunes**. Cette compétence concerne nos 9 communes qui disposent d'un accueil de loisirs et les 7 espaces jeunes qui se répartissent sur le territoire.

Cette nouvelle compétence est essentielle. Liffré-Cormier possède en effet l'indice de jeunesse (rapport entre les moins de 20 ans et les plus de 60 ans) le plus élevé de Bretagne et les moins de 18 ans représentent un quart de la population du territoire. La tranche des 12/17 ans connaît d'ailleurs la plus forte progression de notre population !

Les enjeux de la création de ce nouveau service sont ambitieux.

Nous sommes en train d'écrire une politique éducative partagée et structurante pour le territoire qui se déclinera dans un projet pédagogique commun. Cette prise de compétence permettra une égalité d'accès à l'offre de service et visera à

harmoniser les fonctionnements des structures pour une meilleure accessibilité et qualité du service rendu.

Naturellement, cette nouvelle compétence va entraîner des changements pour les familles. Une nouvelle grille tarifaire a ainsi été construite. Elle n'entraîne pas d'augmentation par rapport aux tarifs appliqués précédemment par les communes. Ces derniers sont soit à l'identique, soit à la baisse. Les familles devront également s'inscrire sur un nouveau portail famille, qui fera parfois doublon avec le portail communal. Cette situation reste cependant transitoire. L'objectif clairement affirmé par Liffré-Cormier est de construire un portail famille et citoyen, identique sur l'ensemble du territoire, et qui regroupera l'ensemble des services communaux et communautaires.

Dans le prolongement de cette nouvelle compétence, Liffré-Cormier a aussi voté la mise en place d'un SIJ (Service d'Information Jeunesse). En cours de labellisation, ce nouveau dispositif permettra de répondre aux besoins inhérents à l'arrivée du lycée de Liffré.

Une nouvelle page s'écrit, avec les communes, les animateurs et les familles. Nous voulons proposer ce qu'il y a de mieux pour nos enfants, peu importe leur commune d'origine.»

Emmanuel Fraud

Vice-Président à l'enfance et la jeunesse

Ce qui évolue...

LES MODALITES D'INSCRIPTIONS

Si Liffre-Cormier Communauté assure la gestion et le fonctionnement des ALSH pour les périodes de vacances (période extrascolaire), l'accueil des enfants pour les services périscolaires : les mercredis en périodes scolaire, **les restaurants scolaires, les temps d'activités périscolaires, étude et garderie** restent de compétence municipale.

Pour l'inscription, en fonction de la période (vacances ou période scolaire) les familles devront donc réaliser deux démarches différentes.

Pour les petites et grandes vacances et les séjours : inscription sur le portail famille de Liffre-Cormier Communauté (accessible sur le site internet : www.liffre-cormier.fr)

Pour les temps périscolaires (TAP, garderies) et les mercredis : auprès des communes.

À terme, un seul et unique portail centralisera l'ensemble des inscriptions aux services extrascolaires et périscolaire, mais aussi à la piscine intercommunale, aux activités sportives et à l'Orphéon.

vacances
ACCUEIL DE LOISIRS



PETITES ET GRANDES VACANCES !

↓

auprès de

Liffre-Cormier Communauté

sur le portail famille :
<https://lcc.portail-familles.net>



période scolaire

1 ACCUEIL DE LOISIRS



LES MERCREDIS !

2 RESTAURANT SCOLAIRE



3 TAP (TEMPS D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE)



4 ÉTUDE ET GARDERIE



↓ ↓ ↓ ↓ ↓

auprès de
votre commune

LES TARIFS

Une nouvelle grille tarifaire a été mise en place et est identique pour l'ensemble des ALSH du territoire pour les périodes de vacances.

ET POUR LES REPAS ? Les communes gardent la compétence de la délivrance des repas aux enfants fréquentant les structures ainsi que la facturation des ces prestations.

Pour les vacances : les inscriptions aux journées et aux repas se font sur le portail famille de Liffre-Cormier Communauté.

	Journée sans repas	1/2 journée sans repas
T1- QF 0 à 400	2,50 €	1,50 €
T2- QF 400 à 600	4,50 €	2,70 €
T3- QF 600 à 800	5,50 €	3,30 €
T4- QF 800 à 1000	7,00 €	4,20 €
T5- QF 1000 à 1200	8,00 €	4,80 €
T6- QF 1200 à 1300	8,70 €	5,20 €
T7- QF 1300 à 1500	9,40 €	5,60 €
T8- QF 1500 à 1900	10,00 €	6,00 €
T9- QF 1900 et plus	12,00 €	7,20 €

Questions/ réponses

LE FONCTIONNEMENT DE MON ALSH VA-T-IL CHANGER ?

Non, l'accueil se déroulera dans les mêmes équipements, les horaires ainsi que les équipes d'animations restent les mêmes les mercredis et durant les vacances. Les agents d'animations seront rattachés à la mairie de votre commune le mercredi et à Liffré-Cormier Communauté pendant les vacances. Chaque ALSH fonctionnera avec son propre projet pédagogique, mais des projets communs à l'ensemble des ALSH seront développés.

EST-CE QUE JE VAIS PAYER PLUS CHER LA JOURNÉE D'ALSH ?

La grille tarifaire a été revue, avec la mise en place d'une tranche supplémentaire. Une progressivité a été mise en place, dans une optique de solidarité. Seules les familles avec les plus hauts revenus pourront voir certains tarifs augmenter dans des proportions raisonnables.

EST-CE QUE JE POURRAI CHOISIR UNE AUTRE COMMUNE POUR L'ALSH DES VACANCES ?

Non. Les enfants devront continuer à aller dans l'ALSH de leur commune. Seules des dérogations pourront être faites après étude des dossiers.

Les enjeux DU TRANSFERT DE COMPÉTENCES

Écrire une politique éducative partagée et structurante pour le territoire ;

Développer un projet pédagogique commun en s'appuyant sur le projet de territoire ;

Permettre l'égalité d'accès à l'offre de services enfance jeunesse sur l'ensemble du territoire communautaire ;

Harmoniser les fonctionnements des structures pour une meilleure accessibilité et qualité des services ;

Mettre en place une cohérence et une continuité éducative dans l'offre proposée envers les enfants, les ados et les jeunes majeurs ;

Faciliter le recrutement et les remplacements des animateurs ;

Favoriser les échanges de pratiques entre les différentes structures ;

Faire évoluer le métier d'animateur jeunesse (formations... BAFA territorialisé...).

Un Service Information Jeunesse SUR LE TERRITOIRE



Le Service Information Jeunesse (SIJ) propose aux jeunes du territoire un nouvel accompagnement pour s'informer

UN SERVICE INFORMATION JEUNESSE C'EST QUOI ?

Le Service Information Jeunesse est un service libre et gratuit qui assure à l'échelon local la mission d'information des jeunes. Le Service Information Jeunesse met à leur disposition un ensemble d'informations pratiques : emploi, formation, santé, logement, transports, loisirs, vacances, vie locale...

LE SERVICE INFORMATION JEUNESSE POUR QUI ?

Ce service est ouvert à tous et plus particulièrement pour les jeunes : collégiens, lycéens, demandeurs d'emploi, étudiants..., parents, enseignants, membres d'association, citoyens...

Ce service sera accessible sur tout le territoire avec la mise en place, dans un premier temps, de permanences dans les collèges et lycées de la communauté de communes, l'espace jeunes de Liffré ainsi que dans les PAE de La Bouëxière et Saint-Aubin-du-Cormier. Pour animer le SIJ, accueillir et accompagner les jeunes, un poste de responsable a été créé.

2020 dans le retroviseur !

Malgré le contexte sanitaire, plusieurs animations touristiques ont eu lieu sur le territoire de Liffré-Cormier de juin à octobre 2020, premiers jalons d'une offre touristique...
Retour en images sur une année de découverte sportive et de pleine nature !

Samedi 4 juillet

AU RELAIS NATURE DE MI-FORÊT À LIFFRÉ, UNE SORTIE DÉCOUVERTE DE LA FORÊT DE RENNES

Les richesses de la forêt de Rennes révélées à 27 participants par un agent de l'Office National des Forêts



Dimanche 13 septembre

UNE JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DE L'ATTELAGE DE LOISIRS

Une douzaine d'attelages en provenance d'Ille-et-Vilaine, de Mayenne et des Côtes-d'Armor se sont donné rendez-vous au Relais Nature de Mi-forêt en réponse à l'invitation de l'association *À cheval en Ille-et-Vilaine* (AACIV), en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF) et Liffré-Cormier Communauté.

Les randonnées organisées par l'AACIV ont permis de découvrir les chemins forestiers en attelage, dont une boucle de 16 Km sur les 52 km de circuits permanents qui figurent sur la carte des itinéraires équestres attelés.



Samedi 19 septembre

UNE BALADE FAMILIALE VTT À LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE DE LA FORÊT DE RENNES

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine et de la semaine de la Mobilité, une balade VTT a été proposée par le Club Cycliste de Liffré et un amoureux du patrimoine local, Monsieur Genouel.

Samedi 10 octobre

LIFFRÉ-CORMIER TRIATHLON

Plus de 50 participants sont venus se confronter à un parcours VTT / Course au départ du Relais Nature de Mi-forêt.



Samedi 26 septembre

RANDONNÉE GOURMANDE & BIO

Plus de 50 personnes ont emprunté les chemins bucoliques de la campagne Bouëxièraise à la rencontre de producteurs. Une belle journée de découverte organisée en partenariat avec l'association l'Espérance Sportive (Section Randonnée) de La Bouëxière, des producteurs Bio locaux et la municipalité de La Bouëxière. La journée s'est terminée par un marché de producteurs bio place de la Maisonneuve à La Bouëxière.



Mercredi 21 octobre

UNE RANDONNÉE PÉDESTRE FAMILIALE

avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP) 35 et un agent de l'ONF pour découvrir les métiers de la forêt.



Avis aux associations



Le Relais Nature de Mi-forêt est identifié comme un point d'accueil des visiteurs mais aussi comme « point d'animations » au cœur de la forêt

de Rennes. Espace pique-nique, salle de convivialité, toilettes, le Relais Nature offre les aménagements nécessaires pour accueillir des animations.

Vous êtes une association et souhaitez proposer une animation en lien avec la découverte de l'environnement, un événement culturel ou sportif... Le Relais Nature de Mi-forêt est le lieu approprié pour vous accueillir. Le service tourisme de Liffre-Cormier Communauté se tient à votre disposition pour étudier vos propositions, une seule condition, les animations proposées devront être accessibles au grand public.

CONTACT

02.99.99.61.31

anne.duchaine@liffre-cormier.fr

Le CMA se refait une beauté



En 2022, le Centre Multi Activités de Liffré, soufflera ses 30 bougies. Construit en 1992 au cœur du campus Jules Ferry à Liffré, ce bâtiment emblématique de Liffré, regroupe aujourd'hui des services municipaux et intercommunaux : le centre culturel (ville de Liffré), l'Orphéon (l'école de musique intercommunale) et la piscine intercommunale.

UNE REHABILITATION NÉCESSAIRE : UN ENGAGEMENT TENU

La rénovation générale du bâtiment

Les objectifs de la rénovation de l'enveloppe du bâti sont de réduire les déperditions énergétiques, d'optimiser les apports solaires passifs, de travailler l'inertie du bâtiment, de privilégier l'utilisation d'énergies renouvelables et/ou locales, d'utiliser des dispositifs satisfaisant les besoins. La salle de spectacle, la salle polyvalente et les salles Wendover et Piéla vont bénéficier d'une réhabilitation structurelle et seront embellies.

La piscine intercommunale

En 2015, Liffré a été choisie par le conseil régional de Bretagne pour accueillir un lycée d'enseignement général et technologie (filiale STMG), avec un potentiel, à terme, de 1200 élèves. Le choix de cette implantation portait, entre autres, sur la présence sur le territoire communal d'équipements sportifs et plus particulièrement

d'une piscine. L'extension de la piscine va ainsi permettre aux lycéens et aux habitants du territoire de bénéficier de deux bassins de nage (dont un bassin nordique) ainsi que d'un espace bien-être et d'une plaine de jeux en extérieur, offrant aux familles un complexe aquatique de qualité.

L'école de musique intercommunale l'Orphéon

se développe et a besoin de plus d'espace, notamment en matière de musiques actuelles. Il est donc apparu important d'intégrer dans la réhabilitation du Centre Multi Activités l'extension de l'école de musique avec la création de salles bénéficiant d'une isolation phonique spécifique (percussions, musique amplifiée ...).

La réhabilitation du bâtiment va ainsi permettre de répondre aux besoins des habitants de Liffré-Cormier Communauté, territoire en plein développement et ainsi leur permettre de bénéficier d'un équipement à haute valeur ajoutée.

Découvrez et
visitez le futur
CMA avec
cette vidéo



UN PARTI PRIS ENVIRONNEMENTAL AFFIRMÉ :

Afin de répondre aux problématiques de consommation énergétique de l'équipement, des études ont été réalisées portant sur l'installation d'une chaufferie biomasse, la mise en œuvre d'un réseau de chaleur sur le secteur incluant plusieurs bâtiments publics et privés et la pose de panneaux photovoltaïques sur l'ensemble du bâtiment, ceux-ci permettant d'assurer un volume de production électrique en autoconsommation pour le CMA et un volume de production électrique destiné à la revente.

une participation citoyenne pour choisir le nom de l'équipement !

Liffré-Cormier Communauté et la ville de Liffré lancent auprès de l'ensemble des habitants du territoire, un concours pour choisir un nom à cet équipement structurant, regroupant sports aquatiques, musiques, spectacles et associations... Tenez vous prêts !

> **De MARS à MAI** : un sondage ! disponible au format numérique sur liffre-cormier.fr et sous forme de questionnaire dans les mairies du territoire ainsi qu'à l'école de musique, à la piscine et au centre culturel. Vous pourrez faire des propositions de nom jusqu'à fin mai.

> **JUIN** : un jury d'élus et de membres du conseil de développement prévoieront 4 noms.

> **TOUT L'ÉTÉ** : ces 4 propositions seront soumises aux votes des habitants.

MAITRISE D'OUVRAGE : Liffré-Cormier Communauté et ville de Liffré

MAITRISE D'ŒUVRE : architectes mandataires : *Bourgueil & Rouleau* ; Fluides : *ETHIS* ; Structure : *3IA* ; Economie : *Denis Rousseau* ; Acoustique : *ITAC*.

MONTANT TOTAL : 9 813 400 €HT

dont 1 770 000 €HT portés par la ville de Liffré

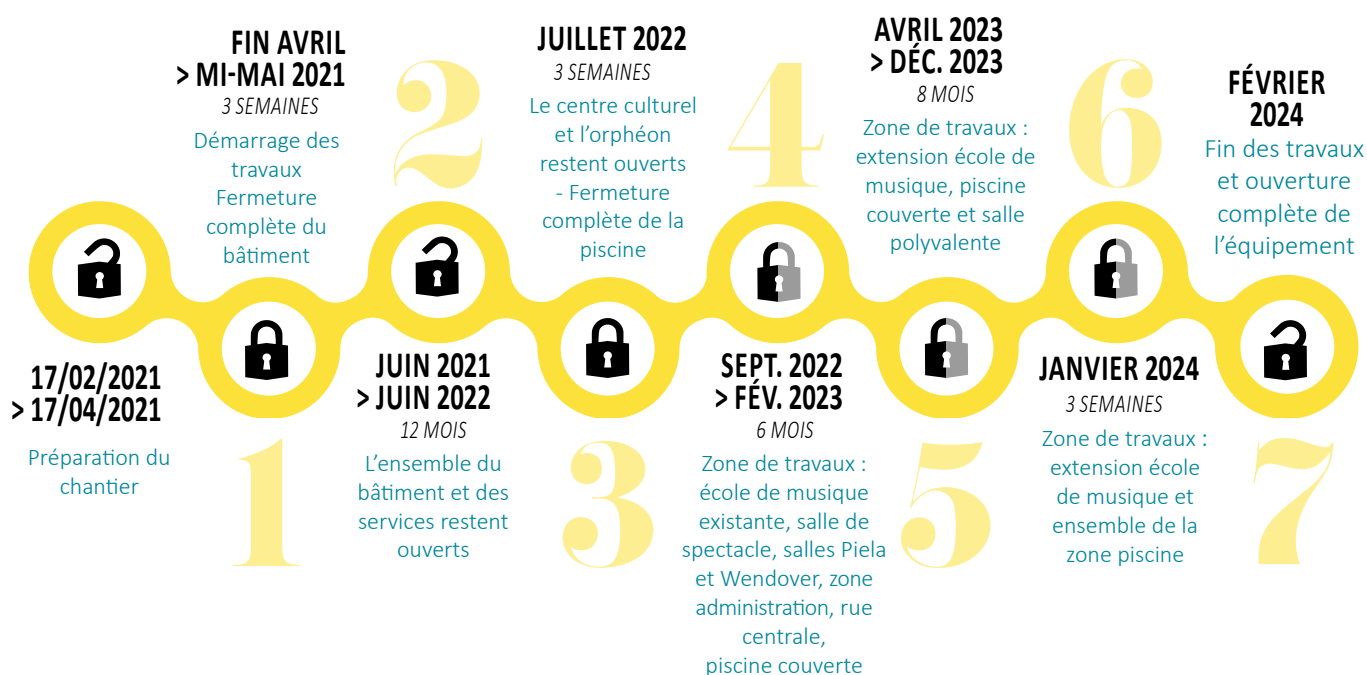
LE PROGRAMME EN DÉTAIL :

La rénovation générale du bâtiment (espaces communs) : rénovation énergétique du bâtiment, accessibilité, fonctionnalité, acoustique, qualité des matériaux

Rénovation de la salle de spectacle, de la salle polyvalente et des salles Wendover et Piéla

La rénovation et l'extension de la piscine : création d'un bassin nordique, zone ludique et bien-être, zone vestiaires et sanitaires, locaux techniques adéquats.

L'extension de l'école de musique : création d'une salle de répétition, création de 6 classes, création d'une zone administrative commune, exigence acoustique forte



À Saint-Aubin-du-Cormier, le nouvel arrêt «La Chaîne»

DESSERVI PAR DES SERVICES EXPRESS DU RESEAU BREIZHGO



Inscrit dans le schéma des déplacements de Liffré-Cormier Communauté, le nouvel arrêt de connexion intermodale « La Chaîne », à Saint-Aubin-du-Cormier, est desservi par la ligne 9a du réseau régional de transports interurbains « BreizhGo ».

BREIZHGO

**VOUS HABITEZ
LIVRÉ-SUR-
CHANGEON,
AVEZ-VOUS
TESTÉ LE RÉSEAU
BreizhGo
POUR ALLER À
RENNES ?**

Du lundi au vendredi, la ligne 9b du réseau BreizhGo vous permet de rejoindre Rennes, en passant par La Bouëxière et Liffré : départs le matin de Livré-sur-Changeon à 6h50 et 7h17, départs le soir de Rennes à 17h20 et 18h10. Un aller-retour vers Rennes est également proposé le samedi (départ à 8h20 de Livré-sur-Changeon pour une arrivée à 9h20 à la gare SNCF de Rennes ; départ de Rennes à 18h10 le soir).

Téléchargez
les horaires



Cet arrêt de connexion intermodale répond aux besoins de déplacements identifiés à Saint-Aubin-du-Cormier et dans les communes voisines (Mézières-sur-Couesnon, Livré-sur-Changeon, Gosné), vers Rennes en particulier.

EN PRATIQUE

A ce jour, l'arrêt « La Chaîne » est desservi par six services express, sans arrêt entre Saint-Aubin-du-Cormier et Rennes :

- À destination de Rennes : 6h56, 7h16, 8h01, 8h06 (arrivées à la gare de Rennes respectivement à 7h40, 8h, 8h55, 9h) ;
- En provenance de Rennes : 17h26 (départ de la gare de Rennes à 16h45), 18h25 (départ de la gare de Rennes à 17h45).

Les usagers de la ligne 9a peuvent accéder à l'arrêt « La Chaîne » en voiture, à vélo ou à pied. L'accès en voiture se fait par la rue de la Chaîne. Les cyclistes peuvent stationner leurs vélos sous l'abri-vélo ou dans un box sécurisé.

ET SI VOUS LAISSIEZ VOTRE VOITURE À SAINT-AUBIN-DU-CORMIER ?

En aménageant un arrêt de connexion intermodale sécurisé et de qualité, situé à proximité de la sortie de l'A84, Liffré-Cormier Communauté souhaite inciter les usagers de la voiture à se reporter vers les transports interurbains régionaux, plus respectueux de l'environnement et plus économiques.

Cette nouvelle offre complète le service de cabotage existant entre Rennes et Fougères et desservant plusieurs communes de Liffré-Cormier Communauté. Elle s'ajoute ainsi à la desserte de

l'arrêt « Paillotte », à Saint-Aubin-du-Cormier. Ces nouveaux services sont particulièrement adaptés aux actifs ou étudiants souhaitant rejoindre la métropole rennaise le matin et en revenir le soir. Ils peuvent également être utiles aux actifs résidant sur le territoire de Fougères Agglomération et travaillant à Saint-Aubin-du-Cormier.

Desservis depuis septembre dernier, l'aménagement de l'arrêt « La Chaîne » a coûté 390 000 €, financés à hauteur de 195 000 € par la Région Bretagne ainsi que par le programme CEE Alvéole pour les équipements de stationnement pour vélos.

UNE INFRASTRUCTURE DE TRANSPORTS POUR RÉDUIRE SES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE... MAIS AUSSI PRODUIRE DE L'ÉNERGIE

Une fois de temps en temps ou chaque jour de la semaine, laisser sa voiture pour utiliser les transports collectifs permet de participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Mais cet équipement a également été pensé pour produire de l'énergie, grâce à un partenariat avec Energ'IV, producteur d'énergie renouvelable indépendant et local fondé par les collectivités d'Ille-et-Vilaine. Deux ombrières solaires ont été installées. Couvrant 25 places de parking, soit un peu plus de 500 mètres carrés de panneaux photovoltaïques, elles produiront l'équivalent de la consommation de 20 sites résidentiels. Le raccordement au réseau et la mise en service de la centrale photovoltaïque sont prévus fin février 2021. Une double borne de recharge pour véhicule électrique sera prochainement installée par le SDE35.

RETOUR SUR LES espaces-jeux du RIPAME



CONTACT

RIPAME : 24 rue La Fontaine- 35 340 Liffré
02 99 68 43 03- ripame@liffre-cormier.fr

Une matinée autour de la magie de Noël a été proposée au sein des espaces-jeux : comptines, jeux de doigts, et une histoire animée « *Le petit renne au nez rouge et le bonhomme de neige* » ont ravi les 138 enfants. Ce « moment spécial », créé par les éducatrices de jeunes enfants, a permis aux petits et aux grands de frapper dans les mains, chanter, mais aussi jouer de la musique au rythme des mélodies de Noël. Sourires, joie et bonne humeur étaient au rendez-vous de ce temps festif et convivial, qui marque la fin d'une année particulière.

Depuis septembre, le RIPAME (Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants) de Liffré-Cormier Communauté a rouvert les espaces-jeux. L'équipe accueille actuellement près de 190 enfants de moins de 4 ans, accompagnés de leurs parents, assistants maternels, grands-parents, gardes à domicile. Ce sont aussi des lieux d'écoute et de socialisation entre pairs. N'hésitez pas à vous inscrire, des places restent disponibles.

Le RIPAME propose également des permanences téléphoniques ou sur rendez-vous pour accompagner :

- Les parents et futurs parents dans la recherche d'un mode d'accueil ;
- Les parents et assistantes maternelles autour des questions liées au contrat de travail, et au développement de l'enfant.

France Services

UN NOUVEAU SERVICE POUR LES HABITANTS DU TERRITOIRE À SAINT-AUBIN-DU-CORMIER



France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les Français. Son objectif : permettre à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien.

Afin de répondre au mieux, dans un lieu unique, aux différentes demandes des habitants du territoire, France Services a intégré le Pôle de Service de Proximité ouvert en septembre 2018 à Saint-Aubin-du-Cormier ;

FRANCE SERVICES EN PRATIQUE C'EST QUOI ?

C'est un guichet unique de services proposant de l'information et un accompagnement de premier niveau des usagers par un agent formé pour les services suivants : Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Finances Publiques, Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM), Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV), Mutualité Sociale Agricole (MSA), Pôle emploi et La Poste.

CONTACT

France services

3 rue de la Libération – 35140 Saint-Aubin-du-Cormier
02 23 42 42 13- franceservices-staubin@liffre-cormier.fr



**Poursuite
des
permanences-
conseil
ALEC
pour les
rénovations
en 2021**

Depuis septembre 2020, des permanences-conseils à destination des ménages qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation de leur logement sont organisées sur le territoire, à La Bouëxière, Liffré et Saint-Aubin-du-Cormier. Ces permanences sont animées par l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat) du Pays de Rennes. Elles permettent de faire le point sur les travaux à réaliser et sur les aides financières possibles. Un vrai soutien pour réduire ses factures d'énergie, améliorer le confort de son logement.

 Ces permanences gratuites et accessibles aux habitants du territoire se poursuivent en 2021 : le calendrier est en ligne sur le site de Liffré-Cormier Communauté.

Projet Bridor

Suite à la concertation du public qui s'est déroulée du 24 août au 5 octobre 2020, les garantes ont rendu leur bilan. Les maîtres d'ouvrages ont tiré les enseignements de cette concertation, ont pris des engagements et ont apporté des réponses aux recommandations des garantes.

Le 13 janvier dernier, l'assemblée plénière de la CNDP en a pris acte et a désigné une garante, Mme Tanguy, pour veiller à la bonne information et à la participation du public jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de création de l'unité de production de Bridor. Le bilan, les enseignements ainsi que la décision de la CNDP du 13 janvier sont consultables sur le site internet de Liffré-Cormier.



◀ www.liffre-cormier.fr (Concertation Bridor)

PERMANENCES DES CONSEILLERS emploi formation orientation DE LA RÉGION

Les Points Accueil Emploi font partie des 470 structures du service public régional d'information et d'aide à l'orientation : IDEO. À ce titre, les conseillers des unités territoriales Emploi-Formation-Orientation de la Région se déploient. Depuis janvier 2021 des permanences sont organisées tous les 3^{èmes} lundis du mois dans les 3 PAE du territoire.

Le conseiller accompagne toute personne dans sa recherche d'information sur les métiers, les formations et l'emploi. Il renseigne sur les offres de formations organisées par la Région, les financements possibles en fonction du parcours retenu.

Les inscriptions se font auprès des conseillères des P.A.E.

CONTACTS

PAE La Bouëxière

02 99 62 63 89 - pae.labouexiere@liffre-cormier.fr

PAE Liffré

02 99 68 31 31 - pae.liffre@liffre-cormier.fr

PAE Saint-Aubin-du-Cormier

02 23 42 42 10 - pae.saintaubin@liffre-cormier.fr

JEUDI 4 MARS 2021

FORUM jobs d'été

Le forum Jobs d'été est organisé le jeudi 4 mars 2021 à 14h, à l'Annexe, à Liffré (sous réserve des conditions sanitaires). Les entreprises du territoire rencontreront les jeunes en recherche d'emploi. Il y aura aussi des informations sur les techniques de recherche d'emploi, les secteurs professionnels, le BAFA... des mises en contacts seront organisées en direct ou sous un format différent selon la situation sanitaire.

Retrouvez toutes les actualités mensuelles des actions



de formation, de coaching, de recrutement notamment les jobs dating de l'intérim tous les 15 jours sur la page Facebook de Liffré-Cormier

LUNDI 31 MAI 2021

Seniors & Co, journée sport de pleine nature

Une journée d'initiation aux sports de pleine nature est organisée autour de l'étang de Saint-Aubin-du-Cormier lundi 31 mai pour des seniors/jeunes retraités.

Venez découvrir ou pratiquer le sport nature. Au programme 6 activités : soft arc, marche nordique, jeux traditionnels, disc golf, course ou marche d'orientation et paddle.

Une pause repas est prévue le midi mais il faut apporter un pique-nique.

POUR S'INSCRIRE : L'animation est limitée à 48 participants. Deux moyens possibles pour s'inscrire :

1. En cliquant sur le lien qui se trouve sur le site de Liffré-Cormier (www.liffre-cormier.fr), sur la page « Les événements sportifs », « Seniors & Co, journée sport pleine nature » (*méthode d'inscription à favoriser pour les personnes ayant une adresse mail*)

2. Par téléphone : 02 99 68 31 31

Les inscriptions débiteront le 1^{er} février. Rendez-vous le 31 mai à 9h30 sur le parking de l'espace Bel Air, rue des rochers, à Saint-Aubin-du-Cormier.



DIMANCHE 20 JUIN 2021

1^{ère} édition du Famillathlon DE LIFFRÉ-CORMIER COMMUNAUTÉ À SAINT-AUBIN-DU-CORMIER

Un Famillathlon c'est quoi ? Une journée familiale et gratuite pour découvrir les activités proposées par les services de Liffré-Cormier Communauté. Une liberté totale pour pratiquer, découvrir, tester ou simplement regarder. Tir à l'arc, paddle, handisport, escrime, kinball, et de nombreuses autres activités pour tous les âges, à pratiquer seul(e) ou à plusieurs.

Rendez-vous le dimanche 20 juin 2021 dès 10h à Saint-Aubin-du-Cormier !

Plus d'informations à venir sur le site
www.liffre-cormier.fr



ou sur www.famillathlon.org



POINTS DE RENDEZ-VOUS

LETTRES DE MOTIVATION, ENTRETIEN D'EMBAUCHE, CV, EMPLOYEURS, BAFA, LÉGISLATION, ...



04
MARS
DE 14H À 17H

13^{ÈME} FORUM

JOBS D'ÉTÉ

LIFFRÉ (L'ANNEXE - ALLÉE HENRI LEBRETON)

P.A.E. LIFFRÉ : 02 99 68 31 31 - PAE.LIFFRE@LIFFRE-CORMIER.FR
P.A.E. LA BOUËXIERE : 02 99 62 63 89 - PAE.LABOUXIERE@LIFFRE-CORMIER.FR
P.A.E. SAINT-AUBIN-DU-CORMIER : 02 23 42 42 10 - PAE.SAINTAUBIN@LIFFRE-CORMIER.FR

Service des sports

STAGES SPORTIFS HIVER

du 22 février au 05 mars

STAGES SPORTIFS PRINTEMPS

du 26 avril au 07 mai

SENIORS & CO

lundi 3 mai

FAMILLATHLON

dimanche 20 juin

Nature et patrimoine

LES RAPACES NOCTURNES DE LA VALLÉE DU COUESNON

vendredi 19 mars à 20h

DÉCOUVERTE SENSORIELLE DES PLANTES DANS LA VALLÉE DU COUESNON

vendredi 21 mai à 20h

BALADE BOTANIQUE DANS LE BOIS DE RUMIGNON

dimanche 23 mai à 10h

Piscine

Suite aux mesures gouvernementales, les cours enfants sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Les créneaux pour le public prioritaire du mardi de 17h à 19h et du jeudi de 11h30 à 13h30 sont également suspendus.